

# Le Prix Galien « dispositifs médicaux » désormais décerné séparément

**INNOVATION** Parallèlement au Prix Galien qui récompense le médicament le plus innovant et l'excellence en recherche pharmacologique, le journal du Médecin couronne également, depuis 2016, le meilleur dispositif médical de l'année écoulée. Ce Prix Galien sera désormais décerné à part. Rendez-vous le jeudi 16 mars.

Cela souligne la prise de conscience croissante du secteur. « L'un des éléments déclencheurs a été le discours de Benoît Collin, administrateur général de l'Inami, lors de la remise du Prix Galien en 2022. Pas une seule fois il n'a mentionné le mot 'technologie médicale'. Cela vient du fait que ce secteur est encore trop peu connu des autorités. En organisant une soirée distincte, nous voulons sensibiliser les décideurs politiques à la valeur ajoutée que les technologies médicales peuvent apporter aux patients, aux prestataires de soins et aux soins de santé en tant que système », explique Marnix Denys, directeur de beMedTech, la fédération de l'industrie des technologies médicales.

« L'Inami dépense des milliards pour les honoraires et les médicaments », poursuit-il. « Il existe également un budget distinct pour les implants. Mais la technologie médicale est bien plus que des implants. Il s'agit aussi de prévention, de détection précoce, de suivi, de traitement. Ce Prix Galien distinct est donc une opportunité. Nous attirons particulièrement l'attention sur la valeur sociétale ajoutée. »

## Applications de santé

Une population vieillissante, un nombre croissant de maladies chroniques et un manque de capacités en ressources humaines... Ce sont des défis bien connus. Selon Marnix Denys, la mesure dans laquelle nous pouvons mettre en œuvre de nouvelles technologies et de nouveaux processus de soins détermine notre capacité à relever ces défis. « Comment continuer à offrir la même qualité de soins alors que la demande augmente et que les ressources et les capacités en RH restent limitées ? Une



« Les entreprises considèrent la Belgique comme un marché très complexe avec des procédures longues et exigeantes (parfois) sans calendrier », explique Marnix Denys.

réorganisation des soins et d'autres méthodes de travail peuvent tempérer la demande croissante et offrir plus de soins avec la même capacité. La technologie médicale peut y contribuer : par la gestion de la population basée sur les données, la prévention, la détection précoce, les soins intégrés et enfin dans les soins aigus. Les solutions medtech contribuent à réduire la demande de soins aigus et à retarder l'aggravation de la maladie'. Les apps de santé sont particulièrement utiles surtout dans les maladies chroniques pour l'autosurveillance, le diagnostic et le suivi avec les soignants. Il n'est pas non plus nécessaire que les autorités financent tout cela. » En outre, le directeur de beMedTech note qu'un groupe croissant de citoyens réalisent qu'ils sont eux-mêmes responsables de leur santé. « Nous pouvons encore stimuler cette évolution favorable en développant la littératie en santé. »

Mais la méconnaissance des politiques quant au potentiel des technologies médicales fait encore obstacle à une percée à

grande échelle. Le changement est en marche. « Un élément positif est que nous avons déjà beaucoup plus de concertations avec les autorités qu'il y a quelques années. Un dialogue permanent et ouvert avec l'industrie aide les décideurs politiques à mieux exploiter le potentiel des technologies médicales. Il nous aide à mieux comprendre les besoins des politiques. »

## Large financement

La mise en œuvre plus rapide des nouvelles technologies ne doit pas relever de la seule responsabilité des autorités. « Nous devrions peut-être mieux répartir les rôles. L'Inami, par exemple, pourrait fournir un large financement sous la forme de forfaits 'basés sur les résultats'. Dans ce cadre, les hôpitaux et les professionnels décideraient ensuite eux-mêmes s'ils souhaitent déployer la technologie, dans le cadre d'un programme de soins, et de quelle façon. La Belgique peut encore faire beaucoup de progrès dans ce domaine. Par exemple, les forfaits dans les

soins à basse variabilité ne concernent que les honoraires. »

Via les budgets d'investissement et le BMF, les hôpitaux disposent aujourd'hui déjà de cette 'liberté thérapeutique'. Ils décident donc de manière autonome de l'implémentation de la technologie. « C'est une bonne chose. Même si cela ne signifie pas que les autorités ne doivent plus jouer un rôle dans ce domaine. La chirurgie robotique est probablement sous-utilisée dans trop d'hôpitaux. Cela n'est ni rentable ni bénéfique pour la qualité. Cela montre l'importance d'une histoire 'et-et'. Les autorités fixent le cadre et le secteur des soins le remplit avec la liberté thérapeutique et la responsabilité nécessaires. »

## Processus

Un autre point sur lequel beMedTech insiste pour promouvoir l'implémentation de la technologie est celui des procédures d'évaluation au sein de l'Inami. Aujourd'hui, les procédures sont lentes et il règne une grande ambiguïté sur les critères utilisés. « Les entreprises considèrent la Belgique comme un marché très complexe avec des procédures longues et exigeantes (parfois) sans calendrier. La conséquence ? Elles abandonnent et ne déposent même plus de dossiers ici. C'est tout simplement trop cher et le résultat est trop incertain », explique Marnix Denys. « Grosso modo, en tant qu'entreprise, vous payez 40.000 euros pour un dossier Inami, et vous n'avez encore rien. De nombreuses entreprises se rendent donc d'abord à l'étranger avant d'envisager de demander une autorisation en Belgique. Les patients et les prestataires de soins sont ainsi privés de bonnes solutions medtech déjà existantes. Avec les politiques, nous voulons absolument faire changer les choses. »

Cette politique doit-elle être fédérale ou régionale ? « Cette question mériterait tout un journal à elle seule. Le fait est que nous travaillons actuellement de manière sous-optimale. Par exemple, le financement des aides à la mobilité est une matière régionale. Les patients en ont-ils tiré un avantage ? Il n'existe pas de données à ce sujet. Ce que nous savons, c'est que les entreprises qui proposent des aides à la mobilité doivent aujourd'hui négocier avec quatre instances : l'Avi, Iriscare, la VSB (Vlaamse Sociale Bescherming) et la Communauté germanophone. Et chacune a sa propre politique. Les gaspillages d'argent et de temps sont alors inévitables. »

**Geert Verrijken**



Les candidats pour le Prix Galien Dispositifs médicaux sont présentés en page 17.